Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 11

Artikel: La réclame au XVIIIme siècle
Autor: V.F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-199985

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

41me ANNÉE. — N° 11. FONDÉ EN 1861 PAR LOUIS MONNET ET H. RENOU Samedi 14 mars 1903.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton: 15 cent. — **Suisse:** 20 cent.
Etranger: 25 cent. — **Réclames:** 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les personnes qui prendront un nouvel abonnement dès le 1er avril prochain, *recevront* gratuitement *la* collection *des numéros du* CONTEUR *parus depuis le* 1er janvier.

BUREAU DU CONTEUR VAUDOIS

Ruelle Saint-François (maison de l'imprimerie Vincent).

La réclame au XVIIIme siècle.

L'exposition des tableaux-réclame de la maison Nestlé, qui a fait courir tout Lausanne à la Grenette, aura montré à ceux qui l'ignoraient encore que de très grands artistes ne dédaignent pas de prêter à l'industrie le concours de leur talent. C'est ainsi qu'on a pu voir des affiches célébrant les vertus de la farine bien connue, signées des noms de Steinlen, de Mucha et d'autres dessinateurs en vogue.

Il n'y a là, au reste, rien de bien nouveau. Au XVIIIme siècle, nombre de boutiques et de cabarets, à Paris notamment, possédaient déjà des enseignes dues au pinceau de quelque peintre de renom. Ces tableautins parlaient aux yeux du public peu lettré un langage bien autrement intelligible que les pancartes ou que les avis des gazettes.

Cependant, l'instruction s'étant répandue de plus en plus, les commerçants et les industriels se mirent à utiliser les journaux et les almanachs pour faire connaître leurs produits ou leurs inventions. On sait de quelle ingéniosité certaines maisons font preuve aujourd'hui pour forcer l'attention des lecteurs. Tantôt, ce sont des quatrains ou des sonnets fort bien troussés et dont le dernier vers proclame les mérites de quelque savon ou de quelque chocolat; tantôt, c'est un fait-divers, une actualité piquante où se mêle d'une façon imprévue le récit d'une guérison miraculeuse obtenue par l'emploi de pilules stomachiques ou pectorales.

Il y aurait à ce sujet de bien curieux rapprochements à faire avec les procédés de réclame dont on usait jadis.

Voici, par exemple, un *avis* que nous trouvons dans l'*Almanach de Lausanne pour l'année 1791*, publié par Louis Aygroz, astrologue, et imprimé par Henri-Em. Vincent, l'aïeul de M. Lucien Vincent, imprimeur à Lausanne.

Nous copions textuellement.

* * *

Avis.

Les Develey, père et fils, méchaniciens, machinistes, établis à Lausanne, depuis quelques années, ont remarqués qu'il y avoit beaucoup de personnes des deux sexes petits et grands, atteints de descentes (hernies), qui se négligeoient à cet égard, et même des peres et meres négligeoient leurs enfants, faute de porter remède à cette maladie; et restoient ainsi estropiés toute leur vie, incapables par là même de travailler; les uns par négligence, d'autres crainte des fraix, d'autres employant de mauvais moyens pour chercher à se guérir, soit en se servant de mauvais bandages de toile, ou de fer, faits par des maréchaux et serruriers, sans avoir la forme du corps, et sans être trempé; plus propres à extropier, qu'à apporter la moindre guérison; d'autres s'en procurant chez quelques marchands qui en vendent qui étant souvent mal fabriqués, n'ont aucune propriété, quoiqu'ils se vendent fort cher; et par là même le commun peuple ne peut s'en procurer; et ceux qui en ont la faculté s'en servent sans succès.

Comme il y a longtemps que les dits Develey travaillent et débitent des bandages élastiques avec succès, et même en fournissent à plusieurs chirurgiens, et à beaucoup de personnes dont plusieurs ont été parfaitement guéries, et d'autres beaucoup soulagées; ils donnent avec les bandages un onguent très propre à resserrer l'ouverture des descentes et à apporter une prompte guérison. A l'égard de ceux qui ont des descentes formidables, que les bandages élastiques ne peuvent contenir le désir de soulager toutes les personnes attaquées de ces maladies, et après beaucoup de recherches, ils sont parvenus à faire des bandages ou suspensoirs par le moyen desquels on retient les descentes même les plus volumineuses. Plusieurs personnes en font usage et s'en trouvent très bien, et en état de vaquer à toutes sortes d'ouvrages.

Les dits Develey s'étant perfectionnés à faire et à appliquer ces sortes de bandages en voyageant de leur profession, en fait d'outils de mathématique, physique, astronomie et artillerie; en outre, ayant reçu des instructions de l'un des plus habiles chirurgien-herniaire de Paris, tant pour la construction que pour la manière d'appliquer les dits bandages, ensorte que ceux qui voudront s'en pourvoir chez eux, tant chirurgien qu'autres personnes, auront lieu d'être contents, du moins en suivant leur ordonnance. Quant au prix ils les donneront à très bon compte, surtout à ceux qui n'ont pas beaucoup de faculté. A l'égard des pauvres qui auront une recommandation de leur pasteur, comme assisté du bien des pauvres, on se contentera du prix que les fournitures des dits bandages auront coûté; ensorte que chacun, de quel rang que ce soit, pourra s'en procurer: ils ne cherchent pas à gagner, mais plutôt à soulager et à guérir. Leur but est d'être utiles à la société. On en trouvera toujours des faits chez eux. On peut aussi leur écrire franco, en envoyant la mesure du corps, le côté attaqué de la maladie; si les descentes sont fortes ou faibles, le mieux serait de les venir consulter chez eux.

* * *

Dans son genre, cet avis philanthropico-commercial, des braves frères Develey, n'est-il pas délicieux ? V. F.

Les hivers sont si longs !...

Il ne faut donc pas s'étonner que les hommes grands soient si rares. Car, si nous en croyons une publication très sérieuse, des statistiques récentes prouveraient d'une façon irréfutable l'influence de la saison et même du mois de la naissance sur la taille future des individus.

Ainsi, les garçons qui voient le jour en novembre sont généralement les plus petits; au contraire, ceux qui sont nés au mois de juillet deviennent grands pour la plupart. On a constaté qu'en moyenne les enfants venus au monde durant l'automne et l'hiver n'atteignent pas la taille de ceux qui sont nés pendant les deux autres saisons.

Il n'en va pas tout à fait de même pour le sexe faible. Les plus grandes femmes naissent généralement au mois d'août, les plus petites au mois de janvier. Le printemps et l'hiver paraissent être, pour les filles d'Eve, les saisons des petites tailles. Celles qui voient le jour en automne, par contre, semblent destinées à devenir d'assez grandes personnes.

Le jambon du ministre.

La Pernette avait bon cœur, mais elle était d'une timidité qui lui avait joué déjà plus d'un vilain tour. Dès qu'elle éprouvait la moindre gêne, ses idées se brouillaient si bien, qu'elle ne savait plus ce qu'elle disait.

Un jour, elle eut la pensée de faire un présent au pasteur.

Son mari ne fut pas tout de suite d'accord.

— Ah bah! dit-il, le ministre gagne assez; il n'y a pas besoin de lui faire un cadeau. Vous êtes toutes les mêmes, vous autres femmes, vous ne pensez qu'à donner.

— Ecoute, Marc, c'est un si brave homme, qui se donne bien de la peine avec notre Louise. D'ailleurs, on n'y veut rien perdre, puisqu'elle sera reçue à Pâques.

— Eh bien, c'est bon, fais comme tu voudras. Alors, qu'est-ce que tu veux lui porter au ministre ?

— J'avais pensé qu'on pourrait peut-être lui offrir un jambon du dernier qu'on a tué; qu'en dis-tu ?

— Diable, comme tu y vas! passe encore pour un saucisson, mais un jambon!!...

— On n'ose pas faire moins; autrement les gens se moqueraient de nous. Voyons, Marc, fais pas tant de façons; prends le panier avec toi, ce soir, quand tu iras à la laiterie.

— Pour ça, non! Le ministre ne m'aime déjà pas tant; tu sais assez que je ne suis pas un homme d'église; si tu veux donner quelque chose à la cure, vas-y toi-même.

— Oui, mais je ne saurai pas que dire, j'ai peur de me tromper.

— Acque; c'est bien facile; il n'y a qu'à sonner et quand tu verras le ministre, tu lui diras sans tant de manières: « Bonjour, monsieur le ministre, je vous apporte un jambon de notre cochon »; voilà tout.

Avec un soupir de crainte, la Pernette se mit en route, sitôt après son relavage.

Arrivée à la cure, elle tressaillit à son coup de sonnette. Elle eût voulu retourner sur ses pas, mais, au même moment, la porte s'ouvrit et une jeune servante parut.

— Bonjour, mademoiselle; est-ce qu'il est là, monsieur le ministre ?